NOUVEL AN 1984
NOUVEL AN 1984

Bulletin des Organismes pour l'Urgence des Gains en Emploi

LE BULLETIN DE LIAISON DU

C. I. A. F. T.

Vol. 2, no 1 Janvier 1984

BONJOUR

Voici, nous vous remettons notre deuxième bulletin BOUGE, cette fois il coïncide avec la période des Fêtes et c'est le plus cher cadeau que nous vous offrons avant notre départ.

Tel que nous vous l'annonçions dans le ler BOUGE nous sommes tributaires d'un "joyeux projet" de 20 semaines qui prend fin au 30 décembre 1983. Nos vacances de Nôël pourraient être plus longues qu'on ne le croit.

Par intérêt pour le CIAFT nous demeurons collaboratrices auprès du nouveau conseil d'administration qui se fera connaître en janvier'84 lors du congrès de fondation. En souhaitant très fort la survie de BOUGE nous attendons les résultats du congrès pour en savoir plus long sur l'avenir de votre bulletin.

Au plaisir d'une prochaine collaboration,

l'Equipe de BOUGE

Cécile Bourdon Sylvie Lévesque Céline Proulx

Certaines d'entre vous nous avez fait parvenir de la documentation sur les démarches internes de vos programmes respectifs de retour en emploi, des prospectus pour la plupart, nous les intégrons à notre centre de documentation mais ne pouvons en faire la diffusion dans le bulletin. La raison est simple, BOUGE est un réseau de communication par lequel nous, les groupes axés sur le retour des femmes au travail voulons échanger sur nos pistes d'actions vis-à-vis le monde du travail. Par pistes d'actions nous entendons par exemple la poursuite d'un dossier prioritaire (micro, aide sociale, TNT, etc...), votre implication à une table de concertation, l'élaboration de projets nouveaux auxquels vous prenez part, ou une participation à une activité spéciale.

Contenu

L'importance d'un réseau	1
Des lieux de concertation	2
Le Ciaft, mémoire d'aide sociale	3
Egalité ou discrimination	3 4 6
Harcelement sexuel, groupe de femmes à Port Cartier	6
Société de développement des clubs épargne-femmes	?
L'argent apprivoisé	8
Conférence socio-économique sur l'électronique et l'informatique.	9
Bonnes nouvelles de la Conscience Verte inc.?	10
Projet IMNT, Cegep de Rosemont	10
Rubriques;	
Annonces-et-vous	12
	12
Audio-visuel	
Pense à ton désir	
Coûte que coûte	14
Théâtre	
Portrait Robot, Le Théâtre Parminou	15

L'IMPORTANCE D'UN RESEA



Les femmes qui retournent sur le marché du travail sont de plus en plus nombreuses et éprouvent de plus en plus de difficultés à y accéder; la conjoncture économique actuelle étant loin de faciliter ce retour:

Cette situation impose donc la mise en place d'un réseau consolidé et permanent de services et de programmes de retour au travail pour guider les femmes dans des choix professionnels réalistes et adaptés aux nouveaux emplois technologiques porteurs d'avenir.

Ce réseau, le CIAFT souhaite ardemment le former avec votre participation lors de son congrès de fondation qui se tiendra les 16 et 17 janvier'84 à Montréal.

Pourquoi un réseau? D'abord et avant tout dans un but de solidarité pour poser des gestes et actions qui vont faciliter le retour des femmes au travail. C'est aussi un aboutissement logique aux deux colloques sur "L'accès des Femmes au marché du travail" qui l'ont précédé. Ces deux colloques qui doivent se continuer avec de nouvelles personnes qui enrichiront l'équipe de travail.

Pour envisager le retour au travail et le défi technologique avec un peu d'optimisme, les femmes doivent avoir droit à:

- des services d'accueil, de consultation, d'orientation et de références
- des programmes permanents d'intégration au travail
- une formation de base plus large
- un rattrapage en mathématiques et en sciences
- une initiation technologique et scientifique plus large
- une présence accrue dans les programmes de formation professionnelle liés aux technologies nouvelles
- un accès facilité pour les femmes aux emplois non traditionnels dans les secteurs de pointe.

Tous ces efforts de rattrapage devront être à la mesure de l'écart qui existe entre la situation actuelle des hommes et des femmes sur le marché du travail. Il faut des actions politiques rapides et énergiques si l'on veut transformer ce potentiel humain en gains collectifs plutôt qu'en coûts sociaux élevés.

Pour toutes ces raisons, ajoutons celles que nous formulerons ensemble pour décider des stratégies d'action les plus susceptibles d'aider les femmes à effectuer un retour au travail axé sur la qualité de vie.

La structure de fonctionnement qui vous sera proposée lors de ce congrès de fondation aura pour but de créer officiellement ce réseau, de réunir les forces isolées dans un même lieu d'appartenance et de solidarité; solidarité qui permettra au CIAFT et à son nouveau conseil d'administration d'être "l'interlocuteur" privilégié et représentatif des intervenantes impliquées dans des programmes de retour au travail pour les femmes.

A bientôt.

Lise Doyle membre provisoire du CIAFT

Des lieux de concertation...

Dans le cadre d'un projet Relais initié par le CIAFT, et tel qu'annoncé dans le premier bulletin par Lise Doyle, une équipe de quatre (4) agentes de liaison et leur coordinatrice ont reçu comme mandat de mettre sur pied dans leur région respective une table de concertation; répondant à une recommandation présentée et acceptée en assemblée plénière lors du Colloque 82 du CIAFT, ce lieu d'échange et de concertation veut réunir les intervenantes oeuvrant prioritairement dans un projet ou programme préparatoire à l'emploi pour les femmes.

Après la région des Laurentides-Lanaudière qui possède sa propre table de concertation depuis maintenant quelques mois, c'est au tour de quatre (4) autres régions d'être les lieux de telles initiatives. Voici donc les régions choisies et agentes de liaison responsables de la région:

- région de Québec (Portneuf, Beauce) et bas du fleuve: Christiane Tessier
- région de Trois-Rivières (Shawinigan, Drummondville): Louise Dubuc
- région sud de Montréal (de Vaudreuil, Châteauguay, Victoriaville, Valleyfield jusqu'à Granby, St-Hyacinthe en passant par St-Jean-sur-Richelieu et Longueuil): Edith Engelmann-Bélanger
- région de Montréal (île de Montréal et Laval): Mireille Landry

Au moment où vous recevrez ce bulletin, la très grande majorité (sinon la totalité) d'entre vous, qui oeuvrez dans le domaine du retour des femmes au travail, aura été contactée et rencontrée par l'agente de liaison de votre région. Elle vous aura donc fait part de deux dossiers du CIAFT élaborés en comités depuis le Colloque de nov.82 (mémoire concernant l'Aide Sociale et la micro-électronique et les femmes). Ces dossiers constituent des pistes très actuelles de réflexion et d'action que vous pourriez explorer davantage au sein de chacune de vos tables régionales. Ces lieux et ces moyens de concertation seront surtout ce que vous déciderez de venir y échanger, y poursuivre tant au niveau d'une réflexion qu'au niveau de stratégies d'action à développer et à mettre en place.

Dans chacune des régions concernées, n'hésitez pas en entrer en contact avec l'agente de liaison, à lui exprimer vos opinions, vos besoins de "concertation". Nous pensons que ce moyen que nous nous donnons pourrait instaurer ou consolider régionalement de véritables réseaux de solidarité qui profiteront d'abord et avant tout aux femmes dans leur intégration au marché du travail.

A très bientôt donc, et au plaisir de "se concerter"

Louise Crépeau, coordinatrice Bureau à Montréal:

Le CIAFT Mémoire d'aide sociale

Le Mémoire sur la réforme d'aide sociale concernant les femmes chefs de famille bénéficiaires d'aide sociale fait son chemin. Environ 75 groupes ont répondu avec enthousiasme à la demande d'appui que nous leur avions fait parvenir au milieu d'octobre. Nous pensons que c'est un très grand succès et que nous n'étions pas les seules à penser que la situation qui prévaut actuellement est insupportable pour la société québécoise.

Mais des commentaires reçus nous ont mises en garde contre une action prématurée. Il n'est certes pas question pour le CIAFT de s'engager dans une démarche qui ne tiendrait pas compte de l'expertise globale qu'ont fait de la situation des regroupements au service des assistés sociaux depuis nombre d'années.

Il nous apparaît donc que nous devons insérer nos revendications dans une analyse plus complète du monde du travail et des institutions sociales aptes à supporter adéquatement les travailleurs et les travailleuses. Nous en étions fort conscientes mais il semble que nous ne l'ayions pas suffisamment exprimé. C'est à cette tâche que le comité de travail du Mémoire consacre ses énergies actuellement.

Le document, raffiné par une analyse plus globale de la situation des femmes chefs de famille, bénéficiaires d'aide sociale, sera ensuite discuté régionalement par les divers groupes dont nous avons le support: associations de familles monoparentales, intervenantes dans des programmes de retour au travail, comités de citoyens et regroupements d'assistés sociaux.

Nous osons croire que la poditique actuelle du gouvernement annoncée par le premier ministre et confirmée par madame Pauline Marois qui dirigera désormais le ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu, va dans le sens des mesures que nous proposons. A nous de les rendre claires et de faire les pressions nécessaires pour que nos rêves deviennent réalité!

N.B.- Vous aurez noté une grave lacune dans la formule d'appui: il n'y avait pas de place pour signer vos noms! Heureusement, vous avez palié à l'inconvénient; cependant, 2 d'entre vous ont eu la même distraction que nous. Si donc, d'ici 15 jours, vous n'avez pas reçu de nos nouvelles par la poste, envoyez-nous vos noms, adresses et numéros de téléphone afin que nous puissions vous rejoindre ultérieurement.

Et grand merci pour votre support.

Le CIAFT par Huguette Limoges

Le projet de loi no 86 a fait son chemin, rappelons qu'il obligeait le gouvernement à se pencher sur les programmes d'accès à l'égalité. La nouvelle Charte québécoise des droits et libertés de la personne, adoptée en septembre '83, incluait ces nouveaux programmes.

EGALITE OU . . . DISCRIMINATION

Sylvie Lévesque

Pourquoi parler des programmes d'accès à l'égalité dans BOUGE?
D'abord pour nous situer dans le contexte de la loi, mais surtout
parce que le sujet nous concerne et principalement dans le retour au
travail. Il est encore difficile de compter sur un véritable plan
d'action pour contrer la discrimination dans le travail. Selon le
CSF " ce sont les systèmes qui sont historiquement discriminatoires "
(1) et il faut pour changer la situation à l'intérieur de ceux-ci
l'imposition et l'application de programmes d'Action Positive. Sans
une démarche plus vigoureuse qui dépasse le simple " bon vouloir "
de chacun à implanter un programme d'accès à l'égalité nous ne pourrons éviter que la discrimination se perpétue.

Nous sommes les porte-parole d'autres femmes et d'autres groupes qui à l'unanimité insistent sur le caractère obligatoire auquel doivent être rattachés ces programmes notament dans les organismes publics. Comment espérer des changements sociaux positifs si une politique plus sérieuse ne stimule pas ces changements? En acceptant la situation qu'un programme ne s'installe que dans une organisation " qui en sent le besoin ", en sachant que les dés sont joués à l'avance, nous acceptons que l'histoire de la discrimination poursuivre son cours. Le rattrapage est difficile à imaginer; les tentatives de changements auquelles les femmes se heurtent chaque jour pour obtenir des gains en emploi vont-elles se transformer en pertes? Les réponses que nous obtenons nous portent à croire que nous albons vers un recul.

Les recommandations que nous avons retenues des différents groupes sociaux impliqués dans la question du retour des femmes au travail touchent principalement la discrimination dans l'embauche, la protection de l'emploi, le harcèlement sexuel et le fardeau de la preuve. Aussi est-il de toute urgence que la Commission des Droits de la Personne consacre d'avantage d'énergie et de vigilance en ce qui

⁽¹⁾ Mémoire présenté à la Commission Parlementaire de la Justice concernant la Charte des droits et libertés de la personne, CSF, 1981.

a trait à la procédure des plaintes. Le contexte actuel étant le lieu de nombreuses batailles.

La coalition sur les droits de la personne organisée par Action Travail des Femmes à Montréal, est un regroupement représentant les intérêts des plaignantes auprès de la C.D.P. La coalition réclame à cette dernière, dans une lettre adressée à madame Francine Fournier, présidente de la C.D.P., le droit d'être consultée au sujet de la politique de procédure des plaintes de façon à assurer la prise en considération de leurs critiques et leurs recommandations sur cette question.

Peut-être connaissez-vous quelques cas de femmes qui, suite à un grief qu'elles déposaient à la C.D.P. pour cause de harcèlement sexuel ou de discrimination au travail, ont attendu quelques fois jusqu'à 12 mois avant que ne débute la première prise de contact avec elles. Les procédures sont pour le moins assez lentes et entraînent souvent du découragement chez les plaignantes. Là-dessus la C.D.P. répond que cette anomalie est due au manque de ressources humaines et financières: "l'infrastructure mise en place pour répondre à ces demandes apparaît nettement insuffisante" (2). Les enquêteurs en étant surchargés ne peuvent accorder qu'une mince attention à chaque dossier. Qui paiera les contrecoups de cette piètre administration ? On comprend mal que notre justice met à notre disposition des services dont on ne peut se servir :

Normande Beaulne, estimatrice de dommages matériels d'automobiles, déposait une plainte à la C.D.P. en août'81, suite à son congédiement, convaincue que celui-ci cachait de la discrimination. Deux ans plus tard soit en août'83 la C.D.P. n'avait pas encore remis de rapport au ministre de la justice. Celle-ci n'ayant pas su agir avant la fin des délais de prescription fixés à deux ans, la plainte n'était plus retenue. C'est Action Travail des Femmes qui soutenait la cause et payait en août dernier 200.00\$ pour l'inscrire en Cour Supérieure. Plus question de faire appel à la C.D.P.

Brigadière au service du pouvoir législatif, la C.D.P. se trouve bien en-deça de la position privilégiée dont elle pourrait jouir pour être opérationnelle. Accusant un manque d'argent et de personnel, elle est forcée de faire du factuel: répondre au téléphone et expliquer que les procédures seront plus lentes, mais que les enquêteurs font leur possible. Le rattrapage est ardu, c'est comme si on demandait la lune. Il nous faut tous les moyens pour sortir de notre situation de minoritaires, ne sommes-nous pas la moitié du monde?

⁽²⁾ Mémoire sur la Charte des Droits et Libertés de la Personne présenté par Au Bas de l'Echelle à la Commission permanente de la Justice, Québec, septembre 1981

Harcèlement Sexuel Groupe de femmes à Port Cartier

Nous recevions, il y a plus d'un mois du Collectif de femmes de la Compagnie Sidbec-Normines des remerciements pour une lettre d'appui, que nous leur avions fait parvenir, afin que six femmes puissent travailler dans des conditions humaines normales, sans être harcelées sexuellement par un contremaître borné.

Suite à la plainte qu'elles ont déposée à la Commission des Droits de la Personne, elles font face à une campagne de salissage et de dénigrement de la part du dit contremaître. Actuellement, la Compagnie Sidbec-Normines refuse de les recevoir ainsi que l'exécutif syndical : Comme la bêtise est contagieuse, d'autres contremaîtres et plusieurs de leurs confrères de travail ont adopté une attutude injuste et haineuse envers les plaignantes.

On ne peut vivre dans un climat si détérioré sans que cela nous affecte. A date, des six plaignantes, il ne reste plus que trois membres du collectif à l'emploi de la compagnie. Les trois autres ont démissionné; l'une pour raison de santé, et les deux autres pour quitter cette atmosphère intolérable de discrimination. Elles font donc un "appel à toutes":

- 1. Elles recherchent des stratégies pour faire face à l'enquête et faire bouger la compagnie ou la C.D.P. soit par action directe ou action à long terme - premières audiences janvier '84.
- 2. Elles recherchent des avocat-e-s ne demandant pas des honoraires exorbitants et ayant si c'est possible déjà débattu une cause similaire. Elles prévoient un certain d'attaques de la part de la compagnie.
- 3. Elles recherchent des moyens de financement; si vous avez des idées pour mettre sur pied une campagne de financement afin qu'elles rencontrent des dépenses qui commencent à être importantes, contactezles:

Stratégies et avocat-e-s

Pierrette Bélisle pour le Collectif des F. de Sidbec 7, rue Carbonneau 35, rue Dominique Port-Cartier, P.Q. G5B LALL

Chèques faits au nom de:

Irène Nadeau Prto-Cartier G5B 2P9

Elles considèrent toutes vos idées et elles vous en remercient à l'avance.

Fémininement solidaires,

BOUGE

Rayonnement des groupes

Cette initiative de parler d'argent vient des constats faits au sujet de la non-implication des femmes vis-à-vis leur propre santé financière. A ne pas prendre notre part du gâteau nous serons indéfiniment les poids plumes du capital financier.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES CLUBS EPARGNE-FEMMES

La société de développement des clubs épargne-femmes a été crée en 1980 dans la ville de Sherbrooke sous la direction de Madame Clarisse Codère et compte actuellement dix-huit groupes (18) composés de douze (12) femmes chacun. Pour celles qui croient que l'indépendance des femmes commence par l'indépendance économique voici une occasion de vous familiariser avec l'argent et de réaliser que vos investissements peuvent aussi s'effectuer à l'extérieur du foyer familial. On sait que la plupart des économies des femmes sont utilisées pour l'achat de biens non durables (vêtements, nourriture, médicaments) état de fait sur lequel nous ouvrons les yeux afin d'y apporter les ajustements nécessaires.

L'organisation du groupe

Il doit d'abord se constituer en une société légale; de plus, il s'autogestionne. Les trois principaux postes, présidente, conseillère et secrétaire sont tour à tour occupés par chacune des membres de la société. Cette façon de fonctionner est utilisée pour permettre à chacune d'acquérir l'expérience et les connaissances nécessaires en matière de gestion.

La société demeure en opération pendant au moins 8 ans pour qu'ainsi les membres puissent profiter des investissements importants qui habituellement prennent une plus grande valeur vers la 7e année.

Les objectifs poursuivis par la \$.d.c.e.f.

- . acquérir des connaissances économiques et financières
- . apprendre à gérer ses économies ensemble
- . échanger sur des projets d'investissements et sur les moyens de faire fructifier les économies
- . se bâtir un capital collectif
- . investir pour améliorer la rentabilité de son capital.

Pendant ses années de développement une société (le groupe de femmes) utilise les fruits de ses placements dans des activités économiques (autres placements) et éducatives, autrement dit l'argent est toujours réinvesti

Il faut que ça rapporte: Les femmes vont investir en éducation et principalement dans la formation sur mesure. Elles choisissent de parfaire leurs connaissances en matière de gestion. Le groupe fait appel à des personnesressources provenant de diverses maisons d'enseignement ou institutions financières pour participer entre autre à des cours sur la tenue de la comptabilité, sur la bourse, sur la planification testamentaire. Nous n'avons pas de détails quant aux développements futurs mais à l'heure actuelle Madame Codère nous confirme que les groupes de Sherbrooke sont en bonne santé, l'enthousiasme pourrait bien inciter d'autres régions à profiter de l'expérience.

L'instigatrice estime qu'en implantant une table interprovinciale pour permettre le développement d'autres clubs épargne-femmes nous pourrions effectuer des échanges importants de nos ressources et expertises.

Si votre implication dans un club épargne-femmes vous tient à coeur, vous pouvez réunir une vingtaine de femmes de votre région et convoquer une séance d'information auprès de la s.d.c.e.f.

> La société de développement des clubs épargne-femmes C.P. 984 Sherbrooke, Qué., JlH 5Ll

a/s: Mme. Clarisse Codère

S.L.

---- Santé financière des femmes ----

L'ARGÉNT APPRIVOISE

"A'argent est le sixième sens sans lequel on ne peut goûter les cinq autres" Amansa Goodwin.

Madame Goodwin est la fondatrice et l'animatrice des séminaires "Parlez-moi d'argent". Elle bénéficie d'une expérience variée; assureure-vie, conseil-lère en planification financière, elle a déjà animé plus d'une soixantaine d'ateliers de développement humain et de gestion financière et de plus, elle fait de la consultation privée.

Elle nous invite à venir prendre notre température financière, à transformer nos rêves en buts et actualiser financièrement notre potentiel de croissance.

Par ce séminaire, les gens se rendent compte des possibilités déjà présentes dans leur vie. Puis, d'après leurs aspirations profondes, ils élaborent un plan de 10 ans, incluant des échéances et les moyens à utiliser pour y parvenir.

Prochain atelier:

Dates: samedi et dimanche, 11 et 12 février 1984

Heures: de 9:30 à 17 heures

Lieu: Centre Sheraton, 1261 ouest, boul. Dorchester, Montréal,

Metro Peel, sortie rue Stanley

<u>Coût:</u> \$225.00 par personne - Dépôt \$100.00 pour réservation

<u>Tarifs spéciaux:</u> pour les groupes de 10 personnes/minimum

Sont inclus dans le coût: café, croissants, documents imprimés distribués

durant le séminaire

Renseignements: (514) 937-5227

C.P

CONFERENCE SOCIO-ECONOMIQUE SUR L'ELECTRONIQUE ET L'INFORMATIQUE

Présence du CIAFT et de la FFQ

La première conférence socio-économique sur l'électronique et l'informatique mise sur pied par le ministère des Sciences et de la Technologie a eu lieu à Montréal le 24 novembre dernier. Le CIAFT était représenté par madame Lise Doyle, et partageait un siège avec la FFQ (Fédération des Femmes du Québec) représenté par madame Denise B. Rochon. Elles avaient été invitées par madame Pauline Marois, à l'époque, ministre de la Condition féminine. Le Conseil du statut de la femme a assuré aux deux groupes un support technique.

Les emplois du secteur tertiaire, principalement occupés par les femmes, seront affectés par le virage technologique aussi il était essentiel pour ces deux groupes d'être représentés, là, où les décisions se prennent. Les répercussions de l'informatique sur les emplois des femmes rejoignent la préoccupation majeure de ces deux organismes. En effet, pour préserver l'accès des femmes au travail dans la conjoncture actuelle, il faut "contrer un chômage massif éventuel et prévenir une détérioration des conditions sociales et économiques de la maind'oeuvre féminine". (1)

La position du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail a été prononcé très clairement: "Des efforts de rattrapage devront être à la mesure de l'écart qui existe entre la situation actuelle des femmes et des hommes sur le marché du travail". (2) Pour envisager le défi technologique, les femmes doivent avoir droit:

- au rattrapage en mathématiques et en sciences

- formation professionnelle fondée principalement sur l'utilisation de microtechnologies

- sensibiliser les jeunes filles en termes d'orientation scolaire liée à

des secteurs de pointe traditionnellement masculins

- accès à la syndicalisation de façon à assurer des conditions de travail décentes aux femmes ainsi que des mesures législatives appropriées pour faire face au travail à domicile, à forfait et à temps partiel .

Le ministre de la Science et de la Technologie monsieur Gilbert Paquette présidait cette conférence et "a voulu rassurer tout le monde en mentionnant que le gouvernement allait donner suite aux consensus au fur et à mesure qu'ils se dégageront". (3) Pour faire suite à cette conférence, quatre commissions de travail seront crées et elles se réuniront à nouveau à la mi-avril, puis en juin, etc... Les membres de ces commissions seront suggéré-e-s par les délégué-e-s à la conférence.

Afin d'accroître la maîtrise sociale sur le virage technologique, il importait d'avoir à l'esprit une approche globale. Scruter toutes les orientations exige une démarche plus longue. Pour choisir le virage technologique, rien ne doit être laissé pour compte. D'une part à l'intérieur des secteurs de l'activité é-conomique, la survie des entreprises est essentielle pour accéder au marché du travail et d'autre part la préoccupation nécessaire qu'auront les membres de la conférence, des contraintes sociologiques et des facteurs culturels éviteront à la société de continuer à se passer de la moitié de ses membres. lui coûte des sommes astronomiques.

(1) document no 3 FFQ présenté à la conférence, 24 novembre 1983

(2) document no 2 CIAFT présenté à la conférence, 24 novembre 1983 (3) Un consensus: le pragmatisme par Claude Turcotte, Le Devoir 25 novembre 1983

C.P.

FORMATION PROFESSIONNELLE

BONNES NOUVELLES DE "IA CONSCIENCE VERTE, INC."

La Conscience Verte est ce groupe de femmes qui s'incorporait en mai 1982 afin de mettre sur pied et d'obtenir du Centre de la Main-d'Oeuvre un cours de formation en agro-technique (technique horticole). Le Jardin Botanique parrainait leur projet et leur confectionnait un cours complet d'un an. Mais, nuages à l'horizon, des fonctionnaires du M.E.Q. décidaient à la dernière étape de négociation de les envoyer...à Châteauguay...leur rêve tombait à l'eau!

Après de nombreuses pressions, une campagne d'appui à leur groupe, leur cours a débuté le 17 octobre dernier à Montréal. Bien qu'elles assistent à six heures de cours théoriques par jour, elles maintiennent leur intérêt à flots. Quant au côté expérimentation du cours, le Jardin Botanique est à la recherche d'un-e remplaçant-e pour donner le cours "Pratique en serre".

C'est un projet-pilote et Madame Aurore Marceau, présidente du mouvement, n'est pas sans constater que le programme n'a pas été adapté pour des adultes qui retournent aux études. Si les fonctionnaires du M.E.Q avaient pensé à mettre en liaison un-e spécialiste en andragogie de la D.G.E.A. (Direction Générale de l'Education aux adultes) au service du Jardin Botanique, qui avait déjà toute l'expertise sur le contenu théorique et pratique du cours, nous assisterions à un retour aux études plus en douceur, plus adapté à la clientèle du cours. Leur formation datant de plusieurs années, ces femmes ressentent davantage que les quatre hommes inscrits au cours le manque de recyclage auquel elles n'ont pas eu accès. De plus, ces femmes, cheffes de famille, ont aussi à vivre une double tâche ainsi qu'un horaire très serré.

Il suffira de quelques abandons suite à leur intégration mal planifiée pour que l'on nous serve le projet-pilote de "La Conscience Verte, inc." comme exemple pour justifier l'inaction des paliers gouvernementaux à répondre aux besoins de formation des femmes.

C.P.

PROJET IMNT - CEGEP DE ROSEMONT

L'initiation aux métiers non traditionnels (IMNT) vise l'exploration technique et dirige vers un processus d'orientation. Par le biais de l'exploration des métiers non traditionnels les stagiaires expérimentent certaines techniques reliées à des catégories professionnelles.

Une équipe de travail du cegep de Rosemont met en oeuvre un projet IMNT qui s'offrira aux femmes à compter du 13 février 1984. Les champs (catégories) professionnels ont été sélectionnés selon les besoins locaux en main-d'oeuvre et selon les caractéristiques de la clientèle potentielle du cegep.

Voici les 6 champs offerts:

- électrotechnique
- soudage
- + mécanique

- dessin général
- réparation de machinerie légère
- imprimerie

Un projet IMNT veut assurer une communication d'informations la plus objective sur les métiers non traditionnels et permettre aux femmes de faire un choix éclairé. A Rosemont le programme s'échelonne sur une période de 15 semaines et se divise en 3 parties: l'Exploration, l'Expérimentation et la Consolidation.

1. Exploration; Tel que conçu par la DGEA les programmes IMNT incitent les responsables régionaux à développer l'étape de l'exploration dans des secteurs de pointe.

Au cégep l'Exploration Technique dure 3 semaines. Elle vise la démarche d'orientation reliée au non traditionnel: connaissance de soi, capacités, besoins et goûts en rapport avec les caractéristiques du non traditionnel, les types d'emplois, leurs exigences, l'équipement et l'outillage.

- 2. Expérimentation; Etape où les femmes se font une image plus objective du non traditionnel, c'est celle de la réalisation de projets. Répartie sur 10 semaines à raison des5 àteliers d'une durée de 2 semaines chacun. Les ateliers se composent comme suit:
 - 8 jours en atelier technique dans un établissement d'enseignement spécialisé. Les femmes manipulent des matériaux, des équipements et des outillages et réalisent des activités liées aux champs.
 - Au terme du stage, une journée est organisée pour une visite industrielle.
 - La dernière journée est réservée pour faire le bilan des 2 semaines d'ateliers.
- 3. Consolidation;
 La dernière étape du programme IMNT servira à élaborer un plan d'action
 pour concrétiser le choix professionnel. Les informations nécéssaires
 seront fournies sur l'inscription à un programme de formation professionnelle, sur la recherche d'emploi ainsi que sur la création de son propre
 emploi.

L'encadrement pédagogique demeure une priorité à observer par les animatrices L'expérimentation technique représentant plus de 65% du temps alloué à l'extérieur du milieu initial, nous ne sommes pas sans comprendre l'importance d'accorder aux femmes l'assistance et le soutien dont elles ont besoin tout au long de leur initiation.

Pour obtenir plus d'informations sur le programme IMNT du cegep de Rosemont vous pouvez contacter la responsable:

Madame Gabrielle Théroux 6400, 16e ave.
Montréal, P.Q.
HIX 2S9
Tél.: (514) 376-6310

* L'inscription se fait par le CEIC de sa localité.

ANNONCES-ET-VOUS

AU BAS DE L'ECHELLE

Au bas de l'Echelle, organisme regroupant les travailleurs et travailleuses non-syndiqué-es, invite ceux et celles qui ont des problèmes reliés au travail à venir aux séances d'information (gratuites) sur leurs droits, les mardis à 19h30 et les jeudis à 9h30.

Le comité d'action contre le harcèlement sexuel au travail offre des sessions d'information tous les mardis à 19h30. Le Comité offre aussi, sur demande, des sessions d'information aux organismes et/ou entreprises qui le désirent.

Au bas de l'Echelle vous invite aux séances d'accueil, s'adressant à ceux et celles voulant connaître plus en profondeur un regroupement que les non-syndiqué-es se sont donné. C'est aussi une occasion pour les gens intéressés à s'impliquer pour changer nos conditions.

Contact: Au bas de l'Echelle 1015 est, rue Ste-Catherine Montréal, H2L 2G4 Tél.: (514) 842-5069 (514) 842-0462

VIENT DE PARAÎTRE

Idées et pratiques ALTERNATIVES Vol.1, no 1, automne 83

C'est un magazine contre la morosité du temps, l'uniformisation, la centralisation, et pour bien dire, prenons leurs mots, "Une ligne du risque pour les années 80 ". Vous êtes démotivé-e-s, vos rêves ont été nivelés, confondus dans de "grandes causes ", vous vous êtes senti-e-s réduites, estropié-e-s à l'intérieur de groupe-s ou de parti-s où les objectifs et les besoins collectifs ont orienté toutes les activités; lisez ce magazine, c'est de l'espoir et de l'air frais en feuilles.

Ce mouvement, car s'en est un, a comme plate-forme: l'autonomie. L'autonomie des individu-e-s, des groupes, des réseaux parallèles, de tous les milieux, de toutes les régions, " se reconstruisant dans le quotidien, à partir du bas vers le haut " afin de créer une lame de fond pour émerger du "Plus ça change, plus c'est pareil ".

Kiosque: \$2.50 Individus: \$8.00 (4 nos) Corporations & institutions: \$15.00 (4 nos)

Les Productions Réseau Inc. C.P. 580, Succ. N Montréal Centre-Sud, Qué. H2X 3M6



PENSE A TON DESIR

Avec: Luce Guilbeault Renée Girard

Participation spéciale: Pauline Julien Christiane Raymond Carole Faucher

Scénarisation et réalisation: Diane Poitras

Ce vidéogramme sur le "vieillir au féminin" veut explorer une période de la vie des femmes qui va de la Parce que ce laps de temps est hélàs trop souvent vu comme une parenthèse floue entre la vie active (la maternité) et le grand âge. Et le malheur, c'est que les femmes où il serait bon de s'aventurer. elles-mêmes finissent souvent par oublier que cette période peut être Louky Bersianik, écrivaine riche en découvertes de toutes sor- Marthe Blackburn, scénariste tes, en activités nouvelles, en projets possibles. Le but de ce vidéogramme est donc de montrer des Andrée Dandurand, scénariste tre nous, se cherchent; des femmes qui se sont prises en main, entrevoient des alternatives, mais sans jamais imposer leur solution. Donc un message d'espoir...mais sans triomphalisme et sans misérabilisme

Le tournage de "Pense à ton désir." Lea Robacek, militante à "La voix des a été rendu possible grâce à l'aide du Conseil des Arts du Canada et du Ministère du travail du Québec. Yvette B. Rousseau, sénateur Mais voilà! Pour terminer le mon- Cécile St-Jean, condition féminine, tage final et couvrir les frais de production, il nous manque encore \$21,000 et nous cherchons à réunir \$10,000 par le biais d'une campagne de financement. Alors, si vous avez un petit fond de tiroir ou accès à de plus importantes ressources, et que vous désirez soutenir un effort féministe, vous pouvez

envoyer vos dons au nom et à l'adresse suivante:

"PENSE A TON DESIR..." C.P. 331 Succursale Beaubien Montréal, Qué., H2G 3E1 Tél.: (514) 272-0630

Etant, chacune dans nos domaines respectifs, engagées dans la promotion et l'avancement des femmes, nous souhaitons que ce document puisse trouver le ménopause à la retraite. Pourquoi? financement nécessaire aux dernières étapes de sa production. Les outils de réflexion sur notre condition sont encore trop peu nombreux. Et celui-ci aborde une période de la vie des femmes

> Louise Carrière, auteure, "Femmes et cinéma Québécois"

femmes qui, comme la majorité d'en-Louise Harel, députée de Maisonneuve, Assemblée Nationale du Québec

> Marie Lavigne, co-auteure, "Histoire des femmes au Québec Simonne Monet-Chartrand, animatrice sociale et auteu

femmes" et militante pour la paix

AQDR

Audio-Visuel

VIDEO "COUTE QUE COUTE"

Production: Conseil du statut de la femme et ministère des communications. 1983

Réalisation: Hélène Girard

Formats: Vidéocassette 3/4" couleur ou 1/2" couleur, Betamax

Durée: 16 minutes, 20 secondes

Appareil:
Magnétoscope 3/4" ou 1/2" téléviseur-moniteur couleur

Distribution: Conseil du statut de la femme

Neufs femmes de situations économiques et de milieux divers lancent brièvement des pistes de réflexion sur la situation économique des femmes à partir de leur propre vécu: travail au noir, entrepreneurship au féminin, nouvelles technologies, reconnaissance du travail au foyer, reconnaissance du travail des femmes collaboratrices de leur mari, attitude des femmes face à l'argent, etc...

Ce document a été produit par le Conseil du statut de la femme en vue de servir d'introduction lors du Forum: "Les femmes: une force économique insoupçonnée" organisé à Montréal les 29 et 30 octobre 1983.

Clientèle visée: les groupes ou personnes intéressés à débuter une réflexion concernant l'autonomie économique des femmes.

Recherches produites à l'occasion du Forum "Les femmes: une force économique insoupçonnée:, disponibles au CSF.

Témoignages: les personnes qui apparaissent dans le document sont les suivantes:

Gertrude Guay-Véronneau Productrice agricole Région de l'Estrie

Jacqueline Boutin-Veuilleux Travailleuse "au noir" dans le vêtement Région de la Beauce

Marie-Christine Duval Etudiante en secrétariat Québec

Murielle et Louise Jubinville Quincaillères Montréal

Thérèse Baillargeon Travailleuse au foyer Mont Saint-Hilaire

Amanda Goodwin Conseillère en finances Montréal

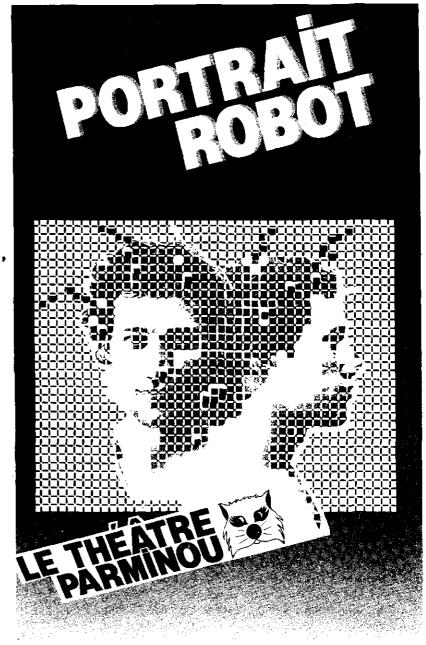
Marie-France Fortin
Ex-présidente de la Coop d'habitation pour personnes du troisième âge
"La Providence" à Québec. Actuellement présidente du Comité de finances de la Coop.

Michelle Rompré Nouvelles technologies de communication Montréal. Le Théâtre Parminou aborde à sa manière le virage technologique dans une création collective intitulée " Portrait Robot ".

Cette comédie satirique dénonce à la fois l'enthousiasme naif, l'admiration béate et les peurs irrationnelles que provoque l'arrivée massive des ordinateurs.

L'action se déroule en 1991, autour du repère secret de trois adolescents et adolescentes, maniaques d'informatique et d'électronique. Ces jeunes sans-emploi, qui ont grandi en même temps que les générations d'ordinateurs, trafiquent clandestinement du matériel vidéo et des ordinateurs et s'infiltrent sur le réseau de télévision nationale.

Coopérative de production autogérée appartenant à ses membres, la troupe a toujours été animée par la volonté de vivre, à travers son fonctionnement, les changements sociaux qu'elle préconise dans ces spectacles. Opérant sous le nom de la "Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs", la troupe réunit actuellement une vaingtaine de personnes, membres et stagiaires, regroupés en différentes équipes de travail dont deux équipes régulières de jeu.



La durée est de 1h15 plus un avant spectacle et une discussion. Le prix est de \$1075.00 et le Théâtre fournit le matériel publicitaire. Pour connaître tous les détails sur les exigences de tournées, contectez: La Coopérative des travailleurs et travailleuses de théâtre des Pois France.

de théâtre des Bois-Francs C.P. 158, Victoriaville, Québec, G6P 6S8

Tél.: (819) 758-0577